

Aisance aquatique - bassin Mallarmé – rentrée 2023

Cadre institutionnel

Référence éducation nationale : circulaire, arrêté et note de service du 28 février 2022

- plan « prévoyance des noyades »

- **Aisance Aquatique AAQ / 4-6 ans** : « expérience positive de l'eau / capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique / savoir se sauver » - stage massé

(remarque : Savoir-Nager en sécurité (SNS) 7-12 ans)

Organisation sur le bassin Mallarmé pour 2023-2024

- AAQ : priorité pour les **GS** puis pour les **MS** (pas de PS)

- **période 4 (mars-avril)** : mixte 1 classe SNS + 1 classe AAQ en stage filé ou massé
- **période 5** : 3 stages massés AAQ avec une séance par jour
 - **AAQ-1** : du 29 avril au 3 mai 2024 et du 13 au 17 mai 2024
 - **AAQ-2** : du 21 au 31 mai 2024
 - **AAQ-3** : du 3 juin 2024 au 14 juin 2024

Horaires :

stage filé de la périodes 4 : pas de changement

- matin : 8h50-9h35 / 9h40-10h25 / 10h30-11h15

- après-midi : 14h20-15h05 / 15h10-15h55

stages massés (AAQ) sur 2 semaines (période 5)

- matin : 9h05-9h45 / 9h50-10h30 / 10h35-11h15 sur 3 jours (mardi/jeudi/vendredi)

- après-midi : 14h15-14h55 / 15h00-15h40 sur 4 jours

Taux d'encadrements réglementaires :

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Le groupe « classe » est un groupe constitué d'élèves de la même classe ou d'élèves de classes différentes (si décroisement).

- Sont comptés obligatoirement : l'enseignant et un MNS par groupe « classe »
- Pour un groupe « classe » (chaque groupe a son taux d'encadrement) :
 - **uniquement constitué d'élèves de maternelles** : taux d'encadrement « jaune » pour le groupe
 - **uniquement constitué d'élèves d'élémentaire** : taux d'encadrement « vert » pour le groupe
 - Si élèves de **maternelle et d'élémentaire mélangés** : taux d'encadrement « orange » pour le groupe
- Une classe avec des maternelles ayant **au maximum 19 élèves** peut être encadrée par 2 personnes agréées mais il est conseillé d'en prévoir une troisième.
- Afin de respecter les taux d'encadrements, des personnes bénévoles peuvent être agréées par les CPC (une partie théorique et une partie pratique : test SNS sans l'entrée dans l'eau par chute arrière)

Sessions d'agrément pour les parents :

Rappel : Elle se fait en deux parties consécutives

- une partie théorique : réglementation / sécurité / apports didactiques...
- une partie pratique : test ASNS sans l'entrée en arrière dans l'eau (prévoir un maillot de bain / un bonnet de bain pour l'accès au bassin)

Intervenant extérieur bénévole : [lien](#) vers le site pour les différentes démarches

Vous y trouverez tous les documents à compléter (rappel : fiche 1 natation Mallarmé : à envoyer à [Isabelle Girardin](#))

Plusieurs dates d'agrément seront proposées à partir de janvier 2024